

# À quoi sert l'école construite par Timoun si les enfants n'ont pas de crayons ?

L'association villeneuvoise Timoun d'Haïti a reconstruit le jardin d'enfants de Port-au-Prince. L'école de Demontreuil, elle, n'a pas souffert. Mais lors d'un voyage sur place fin mars, le président Michel Debarge a découvert que la misère est telle, que les enfants n'ont même pas de crayons ou de cahiers. Il lance un appel à la générosité. Il faut 4 200 € pour équiper les quelque 340 enfants.

PAR FRANCK BAZIN  
villeneuvedascq@hotmail.com  
PHOTO ET REPROS LA VOIX

Depuis 1995, Michel Debarge, son épouse, et tous ses amis de l'association Timoun, ont décidé de se mobiliser pour les enfants en Haïti. Vaste programme !

L'association a construit une école à Demontreuil, un village à deux heures de route de Port-au-Prince. Elle assure le fonctionnement de la cantine pour les élèves des cinq classes, à raison de 50 € par enfant et par an. Il y aura six classes à partir de la rentrée pour un effectif de 250 à 260 élèves. Ici, le tremblement de terre n'a pas fait de dégâts.

Ce n'est pas le cas au jardin d'enfants Marie-Soleil à Port-au-Prince. La structure a été gravement endommagée : elle est inutilisable. Le Secours populaire a confié quelques tentes mais la tem-



Les enfants sont scolarisés, nourris, mais il manque encore les fournitures.

pérature y est d'au moins 30°. L'association a fait réaliser une structure provisoire, pour une durée de cinq ans, mais en dur et répondant aux normes de l'Éducation nationale.

Sur le plan immobilier, tout est donc au point et les cantines fonctionnent, assurant aux enfants au moins un vrai repas par jour de classe.

Mais, lors d'un séjour sur place fin mars, Michel Debarge a découvert

**« Il n'y avait pas d'emploi avant le tremblement de terre, c'est pire aujourd'hui. »**

deux problèmes : « La moitié des élèves n'ont rien du tout, aucun équipement ! » Il est vrai que la situation socio-économique est dramatique : « Il n'y avait pas d'em-

ploi avant le tremblement de terre, c'est pire aujourd'hui ! » À nos yeux, les sommes nécessaires sont pourtant dérisoires : il faut 10 € par enfant pour constituer un kit comprenant sac, cahiers, crayons, règle..., pour le jardin d'enfants, et 15 € pour l'école primaire. Des sommes bien au-delà des possibilités des familles.

Tout le matériel sera acheté sur place : « Il faut créer de l'activité économique et générer des impôts

en Haïti », souligne Michel Debarge, qui sait pouvoir s'appuyer sur une partenaire locale irréprochable, Yolett Jean.

Le président a identifié une deuxième difficulté. Lors de sa visite au jardin d'enfants, la structure était à moitié vide : « C'était la dernière semaine du mois, celle où est perçu l'écolage, les frais de scolarité (une structure haïtienne paye les salaires dans le primaire). Comme les familles n'ont pas les moyens, elles n'envoient pas les en-

**« Il faut créer de l'activité économique et générer des impôts en Haïti. »**

fants. Ils reviennent le mois suivant... » Il faut 400 € par mois pour payer les quatre encadrants de l'établissement. Mais Timoun ne peut pas prendre cette somme en charge. Mais si de bonnes volontés veulent s'en occuper...

D'autant qu'il n'y a pas à s'inquiéter sur la destination de l'argent : quand un projet ne répond pas aux objectifs fixés, Timoun le stoppe immédiatement. ■

► Pour en savoir plus sur les actions de Timoun d'Haïti, il est possible de consulter leur site Internet ([www.timounhaiti.org](http://www.timounhaiti.org)), de les contacter par téléphone (03 20 91 62 95) ou de venir rencontrer les responsables ce dimanche 28 à partir de 9 heures à l'Espace Concorde (Cousinerie). Ils tiendront un stand dans le cadre du tout nouveau Printemps des associations.